

A large, ancient baobab tree stands as the central focus, its thick, textured trunk and sprawling, leafless branches reaching towards a clear blue sky. The tree is situated in a savanna landscape with dense, dry green and brown shrubs at its base. In the foreground, a calm, muddy pond reflects the tree and the sky, with long shadows cast across the sandy ground. The overall scene is bathed in bright, natural light.

Doti Bruno Sanou

**Politiques
environnementales :
traditions et coutumes
en Afrique noire**

L'Harmattan

Politiques environnementales :
traditions et coutumes
en Afrique noire

Doti Bruno Sanou

Politiques environnementales :
traditions et coutumes
en Afrique noire

L'Harmattan

© L'Harmattan, 2014
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.harmattan.fr>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-343-04246-6
EAN : 9782343042466

REMERCIEMENTS

La présente publication n'aurait pu aboutir sans la contribution de différentes institutions et personnes auxquelles nous voudrions exprimer toute notre reconnaissance pour leur franche collaboration à la recherche et leur soutien matériel et financier à l'édition du livre.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à :

- tous ces sages qui ont ouvert leur cœur et nous ont instruit sur leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière de gestion de l'environnement. Certains nous ont quittés avant la publication des résultats de la recherche. Qu'il leur soit accordé le bénéfice de leur sacrifice pour l'humanité en proie aux conséquences des changements climatiques aujourd'hui ;
- aux collaborateurs du Centre africain de recherche pour une pratique culturelle du développement (CAD) qui nous ont appuyés dans la relecture et le traitement du texte ;
- à Monsieur Tertius Zongo, Mme Catherine Coquery-Vidrovitch, Mgr Anselme Titianma Sanon et Mme Saholy Rambininsaotra qui, malgré leur calendrier fort chargé, ont consenti l'effort de relire attentivement le texte et de proposer une préface pour le premier et une postface scientifique chacun pour les seconds ;
- au projet d'aménagement des forêts classées de Dindéresso et du Kou BKF / 07.PAFDK et le BKF / 012 PAGREN pour leur appui financier à l'édition du présent ouvrage.

DÉDICACE

À mes parents qui, toute leur vie durant, sont restés paysans dans l'Âme ; à tous ces sages qui m'ont accueilli et m'ont livré de précieuses informations sur leurs traditions et coutumes comme pour me dire :

« L'illusion du futur ne se traduit en projets porteurs pour les sociétés que si elle repose sur la conscience du passé, véritable moteur de tout processus de transformation sociale de qualité. »

Avant de mettre le feu à la brousse, ne regardez pas à terre,
levez la tête en direction de la cime des arbres »

Pensée tirée de la Charte de Kurukanfuga
ou Charte du nouveau Manden de 1236

« *Win te ye yèrè to a mètè nèn zèga* »
« Celui qui se connaît progresse toujours. »

Pensée bobo-madarè du Burkina Faso.

PRÉFACE

de Tertius Zongo

Doti Bruno Sanou, que j'ai côtoyé depuis le secondaire, me fait l'honneur de préfacer son livre : « *Politiques environnementales : traditions et coutumes en Afrique noire* ». Voici un livre qui vient à point nommé dans un contexte de lutte contre les changements climatiques et pour la sauvegarde de notre planète-terre. Un ouvrage qui peut influencer les politiques nationales et régionales d'aménagement des forêts en Afrique. Non seulement le contenu du document est pratique et concret mais il dépasse le but utilitaire pour inviter le lecteur à s'approprier une méthode fondée sur la longue durée tout en l'invitant aussi à aller au-delà des mots pour fouiller leur contenu et explorer leur contenant ou leur contexte. « *Il est important de prendre les mots comme des outils dont il faut faire un bon usage. Et puisqu'ils ne sont pas neutres dans leur utilisation, surtout dans le discours quotidien, il est nécessaire d'en maîtriser le contenu en participant à leur conceptualisation* », écrit l'auteur.

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé, l'historien, Doti Bruno Sanou, utilise l'interdisciplinarité par laquelle il convoque plusieurs disciplines pour camper méthodiquement les problèmes et proposer des solutions. Dans sa démarche, il convainc avec aisance ses lecteurs sur l'apport des traditions et coutumes à l'aménagement des forêts. En effet, pour l'auteur : « *Il apparaît de toute évidence dans l'histoire que toute communauté qui s'organise prend conscience d'elle-même* ». Or, dit-il, « *il n'existe aucune société qui ne soit organisée et qui n'ait mis en place des garde-fous pour maintenir et promouvoir son organisation*. » Les traditions et notamment les coutumes mises en place, et qui ont fonctionné durant des millénaires, des siècles ou tout simplement depuis quelques décennies, sont pour l'auteur des témoins de cette prise de conscience de la communauté, de sa capacité à trouver des réponses aux problèmes qu'elle affronte et de sa disponibilité à relever les grands défis pour un devenir plus humain.

Aussi, conclut-il qu'il n'y a pas d'alternative à une prise en compte des traditions et coutumes dans le processus de développement et, comme l'affirmait l'historien Joseph Ki-Zerbo, « *le seul développement viable et valable est le développement clé en tête* ».

La thèse développée dans ce livre est d'actualité. En effet, que ce soit les gouvernants ou que ce soit les organismes de coopération au développement, Organismes non gouvernementaux (ONG) et autres organisations de solidarité, ceux-ci conviennent de plus en plus qu'il faut nécessairement prendre en compte, dans la mise en œuvre de leurs projets, les traditions et coutumes et donc le génie des populations qu'ils veulent aider. Il s'agit donc d'apporter un appui à la conservation ou à la récupération de l'identité de ces peuples, d'insuffler vie à leur culture, de contribuer à leur donner une autoreprésentation positive. Si l'on considère que le présent est le lien entre le passé et l'avenir, il convient donc de permettre aux communautés africaines de savoir d'où elles viennent afin de pouvoir déterminer la voie à suivre pour une véritable transformation sociale de qualité. Les traditions et coutumes, comme l'affirme l'auteur sont un processus par lequel le passé, avec tout ce qu'il contient comme éléments vivifiants, continue de se rendre présent et agissant. La preuve en a été faite dans les forêts classées de Dindéresso et du Kou où l'auteur, lui-même natif de Tigihon un des villages riverains de la forêt de Dindéresso, a mené une recherche sur le coutumier bobo-madarè en matière de gestion des forêts.

Le pari de l'auteur est double ici. Tout d'abord que les traditions et coutumes ne soient plus perçues comme des pesanteurs qui empêchent le développement mais plutôt des poumons de ce processus historique. Ensuite que les traditions et coutumes puissent de nouveau aider les citoyens d'aujourd'hui à se reproduire, dans le domaine du vivre et des raisons de vivre. L'auteur affirme avec conviction que les traditions et coutumes se présentent aux communautés comme un réservoir d'informations et de modèles de comportements sociaux. Les hommes et les communautés qui entretiennent les rapports vivants avec leurs mémoires collectives vont régulièrement y puiser de quoi développer de nouveaux comportements, de nouvelles manières de vivre une cohérence en fonction des circonstances du moment et des soucis pour le quotidien des générations à venir. Reconnaître ce que l'on est, est la base de tout changement et le fondement de toute construction d'un devenir commun qui enrichit l'humanité. C'est donc en prenant en compte les traditions et coutumes dans les projets de développement que l'on peut contribuer à l'émergence des communautés de foi et d'espérance, c'est-à-dire des communautés qui n'ont pas peur de l'avenir et qui savent se sacrifier, se surpasser pour le bien commun et l'épanouissement de l'homme. Cependant, l'auteur met ses lecteurs en garde contre ce risque de vouloir idéaliser le passé. Il insiste dans sa démarche sur la nécessaire analyse sans complaisance des

traditions et coutumes pour en tirer ce qui est indispensable pour la construction de l'aujourd'hui et l'entreprise du futur.

L'historien, Doti Bruno Sanou, reste convaincu, tout comme plusieurs historiens, médiévistes notamment, que la civilisation occidentale, née au bas Moyen Âge, est au soir de sa course. Cependant, cette fin de cycle amorce celle d'un autre monde, et c'est à la construction de ce nouveau monde qu'il nous invite en nous proposant des repères dans son livre. Plus de cinquante ans après les indépendances, il est temps que l'Afrique ait confiance en elle-même, qu'elle « *jette ses béquilles* » et marche sur ses deux pieds : le pied de la liberté de penser sa voie et le pied de la nécessité de créer des institutions et des structures qui sont les siennes, et provenant de ses riches traditions et coutumes.

Bruno Doti Sanou nous donne ici une méthode fondée sur la génétique culturelle et la sociogenèse. Je vous invite à lire son livre et à le méditer pour construire le monde de demain.

Tertius ZONGO

*Ancien Premier ministre
et ministre de l'Économie et des Finances du Burkina Faso
Grand officier de l'Ordre national.*

INTRODUCTION

Au regard de la dégradation des rapports de l'homme avec son environnement, des menaces que cette dégradation constitue pour la planète, et vu les limites des politiques mises en œuvre par la communauté internationale, ainsi que les organisations régionales et nationales, toutes les communautés humaines sont interpellées sur leur contribution à la sauvegarde de la planète. Il est de plus en plus question que chaque communauté interroge son héritage culturel pour y retrouver de quoi contribuer à l'aménagement et à la gestion rationnelle des ressources naturelles. Si cette nouvelle approche est soutenue par des institutions internationales telles que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture (UNESCO),¹ le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)² l'Union africaine³ et, depuis

¹ UNESCO, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ou l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture est née par la convention du 16 novembre 1945. Créée dans un contexte de recherche de la paix dans un monde qui venait d'être ébranlé par une guerre atroce, L'UNESCO devait contribuer à établir la paix sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Dans l'accomplissement de sa mission, elle propose aux États, et plus précisément à la communauté intellectuelle de prendre en compte les cultures particulières qui sont elles-mêmes des héritages intellectuels qui permettent à l'homme de bien s'investir dans le processus de développement. C'est dans cette perspective qu'elle a promulgué le 16 novembre 1972 une convention relative à la protection du patrimoine culturel et naturel, engageant la responsabilité commune pour la protection, la conservation et la mise en valeur des biens qui doivent être transmis aux générations futures. Cette convention dite convention sur la diversité biologique, qui fut signée par tous les pays du Sud, insiste sur la prise en compte des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones locales.

² Créé par L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 22 novembre 1965, le Programme des Nations unies pour le développement a pour mission de jouer le rôle de conseiller auprès des pays en voie de développement dans le but d'améliorer leurs économies et leurs conditions de vie. Le PNUD est une agence des Nations unies totalement autonome et constitué d'un réseau de 166 États. Travaillant avec les autres organes des Nations unies pour le développement, et notamment l'UNESCO, il a su convaincre la communauté internationale et les organismes à consentir des prêts et des aides au développement et à prendre en compte les cultures locales dans le processus du développement si on veut que ce processus soit durable et humain.

³ L'acte de l'Union africaine est signé à Lomé le 11 juillet 2000. L'Union africaine succède à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) créée le 25 mai 1963 et, le premier août 1969, dans son « manifeste culturel panafricain » soulignait le rôle de la culture dans la libération nationale et dans le développement économique et social. L'Union africaine reprend à son compte

quelques années, les institutions de Bretton Woods⁴, avec notamment la Banque mondiale, il n'en reste pas moins que plusieurs experts s'interrogent sur l'efficacité de cet apport.

Que peuvent les coutumes et les cultures là où la loi est en difficulté face aux puissances financières et industrielles qui n'ont pour objectif que de rentabiliser leurs investissements ? La vieille cruche est-elle capable de produire encore du bon vin pour les convives ? Les comportements inconscients et insoucians des hommes n'ont-ils pas atteint un tel niveau de non-retour qu'il serait absurde de croire que les traditions et coutumes peuvent encore produire des effets positifs sur la gestion des ressources naturelles ?

Les inquiétudes des uns et des autres méritent de retenir l'attention, certes. Cependant, nous devons prendre en compte la faiblesse de la loi en matière de gestion de l'environnement, notamment en Afrique. En effet, combien de règles de droit, de lois ou de décrets sont restés inefficaces ou inapplicables dès leur adoption ?

Il apparaît, de toute évidence dans l'histoire, que toute communauté qui s'organise prend conscience d'elle-même. En effet, elle s'organise pour se constituer en tant qu'entité autonome, membre d'un ensemble que l'on appelle couramment universel. De surcroît, elle se donne librement des règlements qui permettent à chacun de vivre en tenant compte des autres. Le respect de ces règles de conduite est la base d'une vie en société marquée par la cohésion. Le respect des règles favorise ainsi une autoreprésentation de la société, une capacité de se donner une image d'elle-même et donc une volonté de se construire une identité. Or, il n'existe aucune communauté, aucune société, aucun peuple qui ne soit organisé et qui n'ait mis des garde-fous pour maintenir et promouvoir son organisation. Cette rigueur est très perceptible au niveau de l'environnement où la quasi-totalité des sociétés ont, durant des millénaires, opté pour une gestion rationnelle des ressources naturelles fondée sur le sacré.

l'importance de la culture dans le développement dans l'article 3 de son acte constitutif. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) insiste à son tour sur l'importance des cultures africaines dans la sauvegarde de l'environnement.

⁴ Dans le but d'éviter qu'une crise économique ne secoue le monde entier, comme ce fut le cas en 1929, et ne menace la paix, il fut créé le 22 juillet 1944, suite à la conférence monétaire et financière des Nations unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, communément appelés institutions de Bretton Woods. Dominé par les Etats-Unis et la Grande Bretagne qui totalisent 50% des voix, le Fonds monétaire a reçu pour mission d'œuvrer à la stabilité des taux de change, l'abandon progressif des contrôles sur les changes et l'abandon des subsides aux exportations. La Banque, quant à elle, devrait fournir des capitaux pour la reconstruction des pays dévastés par la guerre et œuvrer pour le développement des régions arriérées. Elle devrait également aider à stabiliser les prix des matières premières et prêter des capitaux à partir de son capital propre. Longtemps perçu par les pays Sud comme des institutions à la solde du capitalisme et de la culture occidentale, et donc contre les autres cultures, les institutions de Bretton Woods ont fini par emboîter ces dernières années les pas d'autres institutions dans la réalisation d'un processus de développement fondé sur les savoirs locaux.

Les coutumes mises en place, et qui ont fonctionné durant des millénaires, des siècles ou tout simplement depuis quelques décennies, sont des témoins de cette prise de conscience de la communauté, de sa capacité de trouver des réponses aux questions qui se posent à elle et de sa disponibilité à relever les défis pour un devenir plus humain. L'évolution des coutumes au cours des âges par des réformes indispensables au bien-être des contemporains confirme leur capacité d'adaptation aux époques.

Aujourd'hui, à la faveur de l'héritage colonial, les États africains, et principalement ceux de la zone francophone, font peu de place aux coutumes dans leur législation. Cependant, il n'en demeure pas moins que celles-ci influencent, et souvent de façon décisive, voire définitive les lois édictées. Le droit moderne, fruit du droit de l'ex-métropole, qui a pour objectif principal la gestion du pouvoir, apparaît ainsi comme un géant au talon d'argile tandis que la coutume, affaiblie qu'elle est, réagit comme une cellule étrangère qui dérange dans ce corps que constitue le droit moderne. Toute coutume s'enracinant dans une tradition, il est tout à fait normal qu'elle ait une capacité de résistance face à toute présence étrangère, confirmant ainsi la primauté de la conscience sur la loi. Les cultures autochtones qui régissent la vie en communauté disposent donc de système immunitaire qui semble parfois se dérober au développement et à l'histoire⁵. Aussi, la coutume doit-elle être, encore aujourd'hui, source d'inspiration pour l'émergence de nouvelles cohésions. Elle est nécessairement source de lois nouvelles en Afrique et mode d'abrogation des lois périmées, et, cela, grâce à un esprit de discernement pour distinguer la vraie coutume héritée des Ancêtres de ce qui est rajouté de certaines personnes malintentionnées, et donc égarément.

Par ailleurs, il n'y a pas d'alternative à une prise en compte des cultures dans le processus de développement. « *On ne développe pas, on se développe* », dit le professeur Joseph Ki-Zerbo.⁶ Pour cet historien, il n'y a

⁵ KI-ZERBO, J., *Repères pour l'Afrique*, P. 56, Dakar, Panafrica, 2007

⁶ Joseph KI-ZERBO est né le 21 juin 1922 à Toma, dans la province du Nayala au Burkina Faso. Fils du premier chrétien et du premier catéchiste de son pays, c'est tout naturellement qu'il entre au petit séminaire de Pabré, non loin de Ouagadougou, après ses études primaires. Il passera quelques années au grand séminaire Pierre Claver de Koumi avant d'aller poursuivre ses études supérieures en histoire à la Sorbonne en France. Il termine ses études, agrégé en histoire et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Professeur agrégé, il enseigne en France, au Sénégal, en Guinée et au Burkina Faso où il fut directeur général de l'Éducation nationale, puis, par la suite, secrétaire général du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES). Auteur de plusieurs ouvrages, leader politique, Joseph Ki-Zerbo s'est beaucoup investi dans la recherche sur le développement endogène. Pour lui, on ne développe pas : on se développe. Le développement apparaît alors comme un effort individuel et collectif de rédemption de l'homme et de la race humaine. Se développer, affirme-t-il, c'est aller des conditions de vie moins humaines vers des conditions de vie plus humaines. C'est aller de soi-même pour aboutir à soi-même. Dans ce processus, l'homme est l'alpha et l'oméga. Il interpelle les intellectuels sur leur rôle dans l'animation d'un tel processus en se comportant en intellectuel organique. Joseph Ki-Zerbo meurt le 4 décembre 2006 à Ouagadougou.

donc pas d'alternative au développement endogène. En d'autres termes : « *Il n'y a pas de développement clé en main. Le seul développement viable et valable est le développement clé en tête* »⁷. On comprend aisément les nouvelles orientations de la communauté internationale basées sur la nécessaire prise en compte des savoirs locaux. Mais, on ne peut espérer en son approche du processus du développement que si chaque communauté s'y engage. Il s'agit d'un projet holistique qui exige une méthode rigoureuse pour, in fine, aboutir à l'émergence de nouvelles mémoires culturelles dans des communautés dynamiques, car fonctionnant à partir d'une identité de sens.

Le projet d'aménagement des forêts de Dindéresso et du Kou dans la commune de Bobo-Dioulasso, à l'ouest du Burkina Faso, et dont nous nous inspirons, a été l'occasion d'initier et de mettre en pratique une méthode non seulement pour enraciner le projet dans une culture, celle des Bobo-Madarè, mais, aussi et surtout, pour permettre une actualisation des coutumes afin d'optimiser leur contribution à l'aménagement des forêts au Burkina Faso.

Une démarche heuristique rigoureuse a permis dans un premier temps de faire l'état des connaissances acquises sur le sujet. La qualité des documents produits révèle l'intérêt de plus en plus grand pour le thème depuis près de deux décennies. Ensuite, des entretiens ont été menés dans différents villages riverains des forêts de Dindéresso et du Kou afin de collecter auprès des tenants des coutumes et de toute personne de ressources sûres, des données complémentaires. Cette sortie sur le terrain fut fort enrichissante à tout point de vue : elle a révélé, entre autres, que plusieurs villageois connaissent et maîtrisent encore leurs coutumes, et s'efforcent d'en faire une source d'inspiration pour une culture dynamique. En outre, ils croient aussi nécessaire de conserver ces coutumes et sont prêts à contribuer à leur évolution. Enfin, suite à une herméneutique sans complaisance des données, il a été possible d'aborder le thème en quatre parties.

La première partie est consacrée à une élucidation des concepts. Elle permet, tout d'abord, de donner une compréhension et une vision commune de ce dont on veut discuter ensemble. Ensuite, y sont présentées les communautés villageoises riveraines que nous prenons en exemple, celles qui ont géré les forêts classées de Dindéresso et du Kou depuis des siècles. Enfin, cette partie met en exergue les origines des coutumes en matière de gestion des ressources forestières des dites populations.

La deuxième partie, elle, développe la pratique des coutumes dans les forêts de Dindéresso et du Kou en dégagant dans un premier temps le coutumier madarè en matière de sauvegarde des forêts. Puis, dans un deuxième temps, elle présente, en guise d'illustration, les différents sites culturels et leurs spécificités en termes de biodiversité. Dans cette partie, les

⁷ KI-ZERBO, J., *Repères pour l'Afrique*, Op.cit, P. 107.

pratiques d'autres peuples de l'Afrique de l'Ouest notamment sont prises en exemples comparatifs.

La troisième partie analyse le contexte du classement des forêts par l'administration coloniale française et les répercussions psychologiques et socioculturelles sur les populations riveraines qui en sont le corollaire. Cette partie s'est également intéressée à l'attitude de l'État moderne face aux traditions et aux coutumes dans sa politique d'aménagement des forêts en vue de comprendre par la suite les obstacles à un enracinement réel de cette politique. Elle met en exergue l'intérêt de mieux connaître les traditions et coutumes, la méthode à développer pour une contribution plus efficiente des traditions et coutumes dans la sauvegarde et l'aménagement des forêts et le bénéfice que l'on peut en attendre tant du côté des populations que de l'État et de l'universel.

Il serait utopique de croire que les cultures africaines ne sont plus capables d'être source de droit aujourd'hui ou au contraire, qu'à elles seules, elles peuvent sauver les forêts sur le continent. Cependant, malgré les chocs culturels et l'érosion certaine qu'elles ont connue, elles disposent encore aujourd'hui de ressources qui doivent servir de rampe de lancement pour tout projet qui se veut durabilité et durée. Ainsi, la quatrième partie propose, aux projets actuels d'aménagement des forêts au Burkina Faso et en Afrique, les ressorts culturels d'une gestion des ressources naturelles en s'appuyant sur l'exemple du projet BKF/012.PAGREN en exécution à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. Elle met en exergue l'intérêt de mieux connaître les traditions et coutumes, la méthode à développer pour une contribution plus efficiente des traditions et coutumes dans la sauvegarde et l'aménagement des forêts et les bénéfices que l'on peut en attendre tant du côté des populations riveraines que de l'État et de l'universel.

PREMIÈRE PARTIE

Substituer la lucidité à la méconnaissance pour un enracinement du projet

L'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo affirmait dans un de ses articles intitulés Histoire et conscience nègre :

« Notre dette à nous, qui avons été envoyés pour nous équiper au contact de l'Occident, est très lourde à l'égard de nos compatriotes. Ils attendent de nous que nous témoignions pour les nôtres, que nous les aidions à se situer dans un monde en pleine évolution et éventuellement à choisir un chemin »⁸.

L'accomplissement d'une telle mission exige d'autres types de rapports à l'existant, à ce que la longue durée nous laisse comme repères pour fonder l'aujourd'hui et projeter le futur. En prenant les ressources naturelles comme un « *bien commun* »⁹, la contribution des cultures et des communautés locales à leur gestion devient alors un devoir qui permet à chaque citoyen et à chaque communauté particulière de partager avec l'ensemble du corps social le fruit de ses activités.

L'actualité internationale, marquée par une crise financière et économique sans précédent, et qui s'est installée dans un contexte de changement climatique, confirme les inquiétudes et avertissements de nombreux intellectuels dont les historiens. En effet, nous assistons inexorablement au

⁸ KI-ZERBO, J., *Repères pour l'Afrique*, Op.cit, P. 28.

⁹ La notion de bien commun est une réalité très complexe et difficile à cerner. Elle pourrait se définir comme l'ensemble des conditions et des moyens permettant à tous les citoyens de se réaliser eux-mêmes. Or, les ressources naturelles sont le premier capital après les ressources humaines qui permettent à l'être humain de se réaliser. Aussi, devrions-nous les considérer comme essentielles à l'existence et à la cohésion sociale, et donc « *un bien commun* » contribuant au bien-être des générations présentes, mais aussi au devenir des générations futures. Leur protection et leur aménagement requièrent donc la participation de tous les citoyens. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre que l'Etat, qui est le principal garant du « bien commun », décide de maintenir, à la suite du colonisateur, le classement de certaines forêts.

déclin des sociétés et des cycles dans l'histoire. Et c'est ce qu'affirment Raymond Delatouche et Jean Gimpel :

*« Il apparaît nettement que la civilisation industrielle occidentale est à son couchant, que nous participons à la fin d'un monde. La fin d'un monde n'est pas toutefois, sauf imprévu, la fin du monde. Elle est l'amorce d'un nouveau monde ».*¹⁰

Ainsi, au moment où la réflexion est engagée sur la construction de ce nouveau monde, qui n'est autre qu'un retour au réel et à une réalité solide, il est indispensable que l'Afrique mette à profit son précieux héritage culturel au profit de l'universel. Le premier secteur intéressé par cette méthode est certainement celui de la gestion des ressources naturelles : il pourrait contribuer à une prise de conscience de l'importance des cultures pour le processus de développement, ce qui nécessite donc une capacité d'élucidation et de projection dans le temps.

¹⁰ DELATOUCHE, R., *La chrétienté médiévale. Un modèle de développement*, P. 11, Paris, Tequi, 1988.

Historien médiéviste, homme de la terre par expérience personnelle et par expérience historique, Raymond Delatouche s'est beaucoup investi dans la recherche et l'étude de l'histoire rurale de la France. Fin connaisseur de l'histoire et de l'économie, il évoque, le problème du déclin des sociétés et des cycles dans l'histoire et propose alors d'interroger, une fois de plus, le Moyen Âge dans la construction du nouveau monde. Les résultats de ses recherches sont fondamentaux dans la recherche africaine d'une voie du développement endogène pour l'Afrique.

CHAPITRE PREMIER

Temps de fondation : temps d'élucidation

Les politiques environnementales développées en Afrique suite aux grandes sécheresses des années 70 et 80 ont, d'une part, ignoré les coutumes locales en matière de gestion des ressources naturelles, et, d'autre part, imposé la répression comme méthode de préservation et de gestion desdites ressources. Ces pratiques sont compréhensibles encore aujourd'hui face au péril qui menace le continent et aux pratiques inspirées de l'esprit du régime de l'indigénat de la période coloniale. Communauté internationale, pouvoirs publics et administration locale devaient engager une telle méthode dans l'espoir de stopper ou d'endiguer, dans un bref délai, le fléau et de rétablir ainsi l'équilibre écologique. Il s'agissait bien de politiques conjoncturelles.

L'orientation depuis plus d'une décennie vers des politiques plutôt structurelles engage un autre type de projet, celui fondé sur la longue durée, qui s'inspire des mémoires collectives et donc qui suscite un autre type de rapport avec ce « *déjà là* » que les spécialistes du développement appellent de façon lapidaire « *savoirs locaux* », comme si ces savoirs n'étaient pas scientifiques. Le projet est ambitieux, car il s'agit de rompre avec la méconnaissance et l'ignorance des mémoires collectives et des mémoires culturelles en émergence.

Aussi, est-il indispensable d'éclairer les concepts, de faire comprendre les mots pour en dégager les pensées dynamiques et permettre ainsi d'envisager le futur et entreprendre en toute confiance des projets porteurs.

I. ÉLUCIDATION CONCEPTUELLE

Dès lors qu'il est question de tradition et de coutume, les regards se tournent vers les pays du Sud et notamment les pays africains qui semblent être très accrochés, voire prisonniers de leurs traditions et coutumes dites « *rétrogrades* » et considérées comme un frein au développement. L'intelligentsia africaine, elle-même, ne les remet-elle pas régulièrement en